

Pratiques linguistique et discours métalinguistique^{*}

Que vaut le discours du sujet parlant sur sa langue ou celles pratiquées dans son entourage ?

Mortéza Mahmoudian

0. Synopsis

Que fait-on quand on enquête sur le langage ? De quelles prémisses part-on ? Et quelle valeur peut-on, doit-on attribuer aux dires ou aux réactions des informateurs ?¹ Ce sont des questions qui se posent lors de l'élaboration des techniques dans une enquête. Elles reviennent aussi quand on procède à l'interprétation des données recueillies.

Le linguiste qui procède à l'enquête (par questionnaire) part du principe que l'observation directe des faits d'une langue n'est pas toujours possible ; et il cherche une solution alternative dans le recours à l'intuition du sujet parlant. La confrontation des deux techniques d'observation- enquête et corpus- permet d'en faire sortir les failles respectives. Peut-on conclure à l'inanité de toute technique d'observation (dans la mesure où celles-ci contiennent peu ou prou des données provenant des corpus ou d'enquêtes au sens large du terme) ? Et par voie de conséquence à l'impossibilité d'une connaissance objective ? J'essaierai de montrer, dans ce qui suit, que le problème est mal posé quand on vise l'objectivité absolue et la conformité totale de la description à son objet ; et qu'une conception relative de la structure linguistique permet si non de mesurer du moins d'apprécier l'adéquation de techniques données à des situations précises, et les limites de la validité des résultats obtenus par leur application. Noter qu'ici, l'accent est mis sur l'enquête par questionnaire.

I. De quelques problèmes généraux

1. Position du problème

Le problème des techniques adéquates à une description objective des faits linguistiques n'a rien perdu de son actualité, même si sous certains aspects-terminologie, centres d'intérêt, etc. -le débat s'est déplacé. En schématisant, on peut dire que la problématique oppose souvent deux thèses : celle qui considère l'observation directe des faits linguistiques comme l'unique moyen pour accéder à une connaissance scientifique des langues d'une part, et de l'autre la thèse qui prend l'intuition du sujet parlant comme le seul accès au succès valable aux faits de langues². C'est là-on l'aura reconnu- le débat entre le tenants de deux techniques d'observation : Corpus et enquête.

La confrontation de deux techniques d'observation permet d'n faire ressortir les failles.

On a souvent relevé deux inconvénients majeurs à propos de la collection des données qu'est un corpus : 1° les éléments contenus dans un corpus ne révèlent pas toutes les règles qui constituent la structure, et en tant que tels, ne révèlent pas tous de la langue ; et 2° ils ne représentent pas tout ce qui est possible dans la langue à l'étude. Cela revient à dire-dans les termes de la logique formelle, ce qui a l'avantage d'une formule ramassée – que le corpus n'est ni nécessaire ni suffisant.

Quant à l'enquête par questionnaire, le grief le plus fréquemment avancé est que le langage est certes un produit de l'activité des sujets parlants. Mais rien ne permet d'en conclure que le sujet a conscience des éléments linguistiques qu'il produit(ou perçoit) et encore moins qu'il en connaît la structure. Cette objection peut être illustrée par l'exemple des traits distinctifs (des phonèmes) dont la pertinence est acquise, mais qu'on ne saurait mettre en évidence par recours au jugement intuitif du sujet parlant.

En soi, les deux critiques sont pertinentes. Peut-on en conclure à l'inanité des deux techniques d'observation ? Et par voie de conséquence à l'impossibilité d'une connaissance objective ? Je ne crois pas. Que de nombreux exemples viennent étayer les deux critiques (Je ne les reprendrai pas ici) est incontestable, mais ne montre qu'une chose : Si nous suivons ce chemin, nous ne parviendrons pas à dégager la structure linguistique ; or, c'est le but

que nous nous sommes fixé en tant que linguistes. Mais le défaut peut avoir sa cause dans la façon dont nous avons conçu la structure des langues, et l'objectif que nous nous sommes assigné. Dès lors, pour que le débat sur les techniques d'observation soit concluant, un retour est nécessaire aux prémisses qui les sous-tendent. C'est ce que je tenterai en examinant les paradoxes prémisses « corpusiens » et « enquêtiste ».

2. Deux paradoxes...

Un des problèmes majeurs auxquels est confrontés la linguistique du terrain est que l'observation ne fait pas toujours ni nécessairement apparaît toute la réalité linguistique ; il faut donc avoir recours à l'intuition du sujet parlant. D'autre part, l'intuition du sujet parlant n'est pas toujours fiable ; force est donc de l'évaluer par l'observation du comportement. C'est là un double paradoxe : le corpusien pur et dur déclare, dans l'énoncé de ses principes théoriques, les données intuitives (dites aussi introspectives ou subjectives) non valables. Il est cependant amené à les prendre en compte. Que ces données proviennent généralement de l'introspection d'un informateur ou de celle du descripteur lui-même ne change rien à leur nature intuitive³. Prenons comme exemple l'analyse phonologique : les paires minimales qui accèdent l'opposition entre phonèmes – sont-elles testées dans l'usage effectif ? Ne sont-elles pas généralement retenues sur la foi des sens différents que leur attribue l'informateur (/ba/ signifie autre chose que /bo/ autre chose que /po/) ?

L'enquêtiste orthodoxe, à son tour, se trouve enfermé dans une situation paradoxale : il déclare en théorie le corpus nul et non convenu. Néanmoins, l'enquête qu'il entreprend part des faits observés dans l'usage effectif d'une langue. Si je trouve un intérêt à faire une enquête sur la pertinence du degré d'aperture des voyelles, c'est parce que j'ai observé que les deux sujets parlant la même langue, l'un distingue /klé/ 'clef' et /klè/ 'claire' alors que l'autre les confond.

Le constat qui s'impose est que tout en voulant suivre une méthode « pure », le descripteur – quand il s'occupe du terrain – prend la liberté d'utiliser des moyens qu'il rejette en théorie. Cette dérive est-elle inévitable ? La « pureté » méthodologique est-elle un leurre ?

3...et deux prémisses

A mon avis, ces paradoxes sont dus à la conception même de la langue et de sa structure. Tant qu'on conçoit une langue comme une structure formelle, il est normal qu'on attende que la technique descriptive livre une structure conforme aux principes énoncés. Normal aussi de rejeter toute technique conduisant à une technique relative présentant variation et hétérogénéité. Mais ce rejet n'a plus aucun fondement dès lors qu'on admet que toute structure linguistique intègre des variations. Et l'appréciation des techniques d'observation et de description doit être réexaminée, fondée sur de nouvelles bases. C'est ce que je vais tenter dans la suite. Mais auparavant, il convient de préciser ce qu'on entend par la structure formelle et quelles sont les conséquences quand elle est supplémentaire par la structure relative.

La linguistique structurale dans sa version classique a conçu la langue comme une langue structure finie constituée d'éléments discrets. Il y a là deux prémisses qu'il convient de soumettre à un réexamen pour déterminer quel intérêt elles présentent dans l'état actuel de notre connaissance⁴.

i) Le concept de finitude a une double acception : d'une part les éléments qui forment la langue sont en nombre déterminé, on peut donc les dénombrer. D'autre part, les limites de la langue sont clairement discernables d'avec tout ce qui n'est pas la langue ; dès lors la langue fonctionne et évolue indépendamment d'autres phénomènes, qu'ils soient de caractère social ou naturel. D'où l'idée que la linguistique est une discipline autonome.

ii) Par éléments discrets, on entend des éléments qui ne souffrent pas de variations continues, des différences de degré. J'emploie ici le terme d'éléments dans une acception large englobant à la fois unités et règles.

Je considère comme formelle, toute structure qui satisfait aux exigences de finitude et de discrétion. Considérer la langue comme structure formelle a de nombreuses conséquences qui méritent qu'on s'y arrête : ainsi la langue ni ses éléments constitutifs n'auraient rien à voir avec fréquence et probabilité. De même, la description linguistique serait censée aboutir à une structure nette, délimitée par des frontières bien définies.

Bien de problématiques partent de cette conception ; ainsi l'intuition du sujet parlant a été considérée comme sans valeur, et bannie du domaine des techniques descriptives en raison des variations qu'elle peut présenter d'un sujet à un autre, voire auprès du même sujet. Les fluctuations du jugement intuitif du sujet n'est plus un défaut si la structure comporte des variations. Il y a plus : une bonne technique descriptive est celle qui révèle les zones floues en même temps que les parties solides de la structure d'une langue. Ce qui est vrai d'une seule technique descriptive vaut aussi pour la conjonction de plusieurs techniques. Il se peut en effet que pour observer les diverses facettes d'une structure, on doive avoir recours simultanément à plusieurs techniques. Un exemple bien connu est l'hypercorrection qui n'a pu être mise en évidence que par la complémentarité et les décalages de plusieurs techniques d'observation⁵.

4. Critiques des critiques :

Une critique constructive se doit- me semble-t-il- de prendre acte des cas où une technique descriptive réussit des cas où elle échoue ; et chercher des raisons de l'échec et de la réussite. Or, le débat corpus *vs* enquête a ceci de déconcertant que les censeurs de chaque bord s'arrêtent sur les aspects négatifs de la technique adoptée par les adversaires, en en faisant passer sous silence les éléments positifs, les résultats convaincants. Il n'est qu'à considérer le choix des exemples. Pour montrer la non pertinence des jugements intuitifs su sujet parlant, Bloomfield prend l'exemple de *Straw*-de *strawberry* 'fraise' ; et constate qu'il est difficile pour le linguiste de dire s'il a le même sens que *straw*-de *strawflower* 'immortel, *helicrusum bracteatum*' ou de *straw* 'paille' . « Si nous le demandons aux locuteurs, écrit-il, ils répondront tantôt d'une façon tantôt d'une autre ; ils ne sont pas plus capables de le dire que nous. »⁶

Soit. Mais linguistes et locuteurs rencontreraient-ils les mêmes difficultés quand la question serait de savoir si *house* a le même sens dans *look at the big house* 'regarde la grande maison', *her house was beautifull* 'sa maison était belle' ou *he ruined the house* 'il a détruit la maison' ? Si non-comme il est permis de le croire sur la foi de nombreuses enquêtes en sémantique-, à quoi tient cette différence ?

Qu'est-ce qui fait que dans certains cas, les locuteurs manifestent des réactions intuitives convergentes (d'un individu à l'autre) et constantes (auprès du même individu) ? Considérer comme pertinente une telle question, irait à l'encontre du dogme de structure formelle. Ce serait admettre que les parties constitutives d'une langue ne seraient pas dotées d'une structure également rigide ; elles n'auraient pas le même comportement ; une technique applicable à une partie de la structure linguistique peut ne pas l'être à une autre.

On peut dire autant du camp adverse: les deux critiques adressées au corpus revêtent le même caractère excessif. Le corpus contiendrait des éléments ne relevant pas de la structure de la langue (tels que phrases inachevées, construction fautives,...), et étant lacunaire, ne saurait être représentatifs de la structure⁷.

5. Portées et limites des deux techniques :

Mais le corpus n'a-t-il aucun intérêt ? L'affirmer serait partir du sacro-saint principe de structure formelle ; ce serait admettre qu'une technique descriptive n'est valable que si elle est applicable à toute la structure sans restriction aucune. En se libérant des dogmes, le linguiste peut ramener le deux griefs à leur juste mesure. Ainsi, il est possible d'apprécier la part des phénomènes supposés agrammaticaux dans un corpus. Des recherches montrent qu'ils n'y occupent qu'une place modeste⁸. Cela permet de considérer le corpus-mis à part des exceptions en nombre limité-comme reflet de la structure de la langue, du moins au niveau de la structure élémentaire.(Par structure élémentaire ou centrale, on entend la partie de la structure d'une langue qui est acquise très tôt, a une haute fréquence dans l'usage, est de grande extension dans la communauté linguistique, et dont les régularités sont fort contraignantes ;à l'opposé, la structure marginale caractérise par son acquisition tardive, sa basses fréquence, ses variations sociales et ses règles souples, malléables.) D'autres recherches montrent qu'au de-là de certaines limites, des corpus de taille différente font apparaître une structure syntaxiques relativement analogue ; en ce que les schèmes syntaxiques sont sensiblement les mêmes, et présentent-du point de vue statistique- une hiérarchie assez semblable⁹. Bref, le recours au corpus permet d'atteindre les zones centrales de la structure, mais non les marges.

L'observation par enquête est, elle aussi, susceptible d'une évaluation nuancée. Elle a certes l'avantage de combler les lacunes des matériaux réunis dans un corpus ; elle présente en revanche un inconvénient non négligeable : en puisant dans l'intuition du sujet parlant, nous risquons d'obtenir pêle-mêle des données relevant tantôt de la structure élémentaire, tantôt des zones marginales de la structure.

6. Récapitulation

J'ai considéré les implications-pour les techniques d'observation-du passage d'une conception formelle à une conception relative de la structure linguistique. Pour ce qui est du corpus et de l'enquête, on a vu que chaque technique a ses vices et ses vertus. Ce qui est valable pour corpus et enquête vaut aussi pour d'autres techniques (comme entretien)¹⁰. En extrapolant, nous pouvons dire que la question « Quelle est la bonne technique ? » est mal posée. Car i) l'adéquation varie selon l'objet ; ii) sa validité présente des degrés et iii) diverses techniques peuvent être complémentaires.

7. Quelle(s) technique(s) choisir ?

Compte tenu de ce qui précède (§6), le choix d'une (ou des) technique(s) d'observation adéquate(s) se révèle passablement complexe tant sont nombreux les facteurs qui y interviennent. Il est dès lors plus judicieux de reposer la question ainsi :

Etant donné la situation S et l'objectif O, comment choisir la technique T(ou les techniques, T₁, t₂...)? Comment expliquer les éventuels décalages entre les résultats obtenus par deux techniques T₁, T₂ ? Dans quelle mesure il est légitime d'extrapoler à l'ensemble de la communauté les résultats obtenus pour une fraction ?

Cette formule serait vide ou pompeuse si l'on ne l'expliquait pas davantage. Je la préciserai en l'illustrant par un exemple fictif :

Prenons une communauté bilingue composée de deux groupes G₁, G₂ ayant respectivement pour langue L₁, L₂. Donnons –nous un objectif : savoir comment les membres de cette communauté se comportent dans leurs contacts intergroupes. Nous pouvons avoir recours à la technique T₁, soit enquête par questionnaire. Ainsi pourrions-nous poser aux informateurs des questions comme

- Q1. Quelle est votre première langue ?
Q2. Quelles autres langues parlez-vous ?
Q3. Quelles langues parlez-vous avec vos amis ?
Q4. Quelles langues parlez-vous au marché ?

Et ainsi de suite.

Nous pouvons –sur la foi des réactions recueillies– procéder à des calculs pour savoir si le bilinguisme est généralisé ; si les deux langues se trouvent sur un pied d'égalité ; si une langue- L_1 -, jouant le rôle de langue véhiculaire, a une position privilégiée ; etc.,

Mais ces conclusions ne sont valables que si nous avons de bonnes raisons de considérer les réponses comme reflet fidèle du comportement. Ces arguments proviennent souvent des observations portant sur d'autres comportements sociaux et culturels des deux groupes. A défaut de pareils arguments, on peut douter de la fidélité des réponses, et se poser des questions telles que : « En répondant à Q₂, les sujets ne seraient-ils pas tentés de donner de leurs connaissances linguistiques une image plus riche qu'en réalité ? »

Nous pourrions, dans ce cas, vérifier les réponses. Par exemple, demander aux informateurs G_1 , de donner, dans leur propre langue, l'équivalent de certains termes (monèmes-syntagme-phrases...) de L_2 par les G_2 . Ou vice versa. Nous serons ainsi en mesure d'apprécier la maîtrise de L_1 par les G_2 , ainsi que la maîtrise de L_2 par G_1 .

A l'opposé, il se peut que les sujets G_1 nient qu'ils connaissent L_2 . Pour diverses raisons dont les raisons identitaires : le désir de manifester l'attachement à leur langue. La volonté de marquer la distance sociale qui sépare son groupe d'avec l'autre peut conduire les sujets à donner des réponses « convenables ». Ainsi on a pu constater que certains cas, il en coûte à un groupe social G_1 de « s'abaisser » devant les sujets G_2 en utilisant L_2 .

8. Variations structurales et multiplicité des techniques :

On voit que les techniques d'observation dépendent directement des dimensions de variation de la structure et de l'usage des langues ; et qu'elles sont nombreuses, sans doute en nombre indéterminé. On peut certes continuer l'exercice entrepris ci-dessus (Cf. §6). Mais cela serait trop fastidieux, surtout pour le lecteur. Il suffit d'envisager les configurations possibles des pratiques bilingues pour avoir une idée de

la panoplie technique, mais aussi de la grande complexité que revêtirait l'enquête (tant dans sa conception que dans son interprétation).

Ci-dessus (Cf.7), on a exploré dans deux directions en considérant les facteurs situationnels (tels que le marché) d'une part, et d'autre part d'autres facteurs sociaux (entre amis, par ex.) susceptibles de laisser des traces sur les réponses. Or, on peut multiplier les facteurs tant situationnels (en ajoutant école, administrations, ...) que sociaux (en incluant tranches d'âge, classes sociales, ...).

On peut en outre orienter notre curiosité dans d'autres directions. Passer, par exemple, de la communauté bilingue à une autre communauté trilingue, quadrilingue, etc., et considérer le modèle extrêmement complexe qui en résulte¹¹. Cette complexité atteint un tel point qu'il est matériellement impossible de mener une recherche en utilisant toutes les techniques.

Un choix s'impose donc. Pour des raisons techniques comme nous venons de le voir. Mais aussi parce que dans les situations où les contacts de langues sont fréquents, l'une ou l'autre des langues se voit investie de la fonction de langue véhiculaire. Généralement, cette langue véhiculaire est l'une des langues de grande extension dans la communauté considérée. Ce qui simplifie le processus de communication intergroupe. Et quand ceci est le cas, le modèle complet reste pure hypothèse.

Ce choix obligé, s'il en est, est au demeurant, arbitraire ; mais dont on a des raisons de penser qu'il est adéquat ; soit par des observations sporadiques, soit par une pré-enquête menée à cette fin.

Soit l'alternance codique (code switching), conçue comme recours alterné à deux idiomes par le même locuteur, face à un même interlocuteur. C'est un phénomène fréquent dans certaines situations de contact. Faut-il consacrer une partie de toute enquête à son étude ? Rien n'est moins sûr. Car la multiplicité des configurations sociolinguistiques a pour conséquence que le modèle éprouvé sur un terrain (Algérie, par ex.) peut ne pas être adéquat pour un pays voisin (comme le Niger).

II. Problèmes spécifiques.

9. Situation linguistique au Niger

La république du Niger – territoire de 1.2 million de kilomètres carrés¹² – compte 10 millions d’habitants¹³ dont 1 à 1.2 million à Niamey, la capitale¹⁴. On y pratique dix langues nationales¹⁵. La composition de la communauté nigérienne est la suivante¹⁶ :

Hausa 54%, Songay-Zarma 25%, Peuls 9%, Touaregs 8%, Kanuri 3%. Les autres –Arabes, Gourmantché, Tubu, Buduma– totalisent 1%¹⁷.

Le français, langue officielle du pays, est pratiquée par 10 à 12% de la population. On estime à 22% les sujets qui savent lire et écrire en français, arabe ou une autre langue nationale¹⁸.

Depuis une vingtaine d’années, des écoles expérimentales ont dispensé des enseignements en langues nationales. La loi de décentralisation adoptée en 1997 confère une certaine autonomie aux Régions ; celles-ci auront – une fois la loi appliquée – la possibilité de promouvoir les langues nationales à l’école.

10. Objectifs de « Pluriling »

Le projet vise à l’étude des pratiques et représentations linguistiques au Niger. Voilà deux phénomènes linguistiques complexes, car variables toutes les deux.

Au niveau des pratiques la question – classique – est de savoir qui parle quelle langue, à qui, où et quand. Mais dans cette recherche nous voulons aussi cerner – pour certaines variantes – les zones d’emploi et leur extension, étant donné qu’il n’y a pas d’atlas linguistique pour le Niger.

Au niveau des représentations linguistiques, le but est de rechercher les valeurs et les hiérarchies attribuées par les sujets aux diverses langues. Celles-ci sont variables en ce que deux groupes linguistiques n’accordent pas la même place à la langue d’un troisième groupe. Mais aussi parce qu’un seul et même groupe linguistique peut apprécier différemment la langue d’une autre communauté suivant des facteurs historiques (bonne entente ou rapports conflictuels dans le

passé) ou l'environnement social : par ex. lequel des deux groupes en contact est majoritaire. Ainsi, on ne peut dire que L_1 (le hausa, par ex.) sert de langue véhiculaire dans le contact entre le groupe G_1 hausaphone et un autre groupe linguistique G_2 , (disons kanuri). Ni non plus affirmer qu'il y a une seule représentation de la langue L_1 chez tous les sujets parlant L_2 .

11. Quelle(s) techniques(s) ? Et pourquoi ?

La technique adoptée pour la collecte des matériaux est l'enquête par questionnaire administré oralement. Elle convient bien à nos objectifs étant donné que nous¹⁹ voulons couvrir tout le territoire de la république du Niger, et que nous avons affaire à une population à majorité non scolarisée.

La raison de choix est que nous estimons l'enquête par questionnaire apte à dégager la structure élémentaire. Nous savons pertinemment que dans certaines zones –non dans toutes–, la pratique effective d'un sujet est décalée par rapport à celle qu'il indique par ses réponses ; et que ce décalage peut être mis en évidence par recours à des techniques complémentaires. Mais c'est là une approximation qui nous a paru convenir aux buts poursuivis.

12. Composition du questionnaire

Le questionnaire comporte les parties suivantes :

a) Une fiche sociologique. Elle contient les rubriques classiques : âge, lieu de résidence, état civil, religion. Mais aussi –sous état civil– le nombre d'épouse²⁰ ;

b) Une partie concernant les pratiques. On s'intéresse ici i) à la (ou aux) langues(s) de l'informateur : sa langue première, sa (ou ses) langues(s) seconde(s). Mais aussi ii) à leur(s) sphère(s) d'emploi : en famille, entre amis, au marché ;

c) Une partie visant les représentations : quelles langues sont jugées aptes à quelles fonctions. Sont visés les desiderata quant aux langues à employer dans les diverses instances de la vie sociale : école, administration, religion, circonstances solennelles (discours du préfet). Par ailleurs on leur demande quelle langue ils choisiraient pour recouvrer l'usage du langage s'il leur arrivait de le perdre.

d) Des questions portent sur la (ou les) langue(s) pouvant servir à la prière ou impropre(s) à cette fonction. Elle cherche à faire apparaître l'estime (ou le mépris) qu'ont les sujets interrogés pour un autre groupe linguistique et sa langue. Dans tous ces cas, on demande à l'informateur de motiver son choix ;

e) Une partie censée répertorier des variations à l'intérieur des communautés hausaphone et zarmaphone. Qu'il existe des variations linguistiques à l'intérieur des communautés réparties sur un si vaste territoire n'a rien d'étonnant. Nous cherchons à connaître – sur un nombre limité d'éléments – les variantes (phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales) en usage à chaque point d'enquête ;

f) Une partie pour contrôler la connaissance par les non natifs du hausa ou du zarma comme langue(s) seconde(s). Que connaît réellement le sujet qui déclare parler une langue seconde ? Des questions sont formulées pour apprécier si cette connaissance est considérable ou se limite à des rudiments. Dans le même but, un dessin représentant une lutte traditionnelle est soumis à l'informateur qui est invité à décrire la scène. Les réponses permettent en outre de repérer les interférences (notamment au niveau phonologique).

Nous avons dit plus haut que le contrôle de la langue seconde est réservé aux cas où celle-ci est hausa ou zarma. La raison en est que ces deux langues ont une supériorité numérique, et que – de ce fait, sans doute – elles jouent fréquemment le rôle de langue véhiculaire, en synchronie ; et qu'en diachronie, elles supplantent souvent les langues minoritaires²¹.

III. Interprétations des réponses

13. Quel sens donner aux réponses ?

Pour être convaincantes, les conclusions tirées d'une enquête doivent être fondées sur des principes explicites. Trois prémisses sont sous-jacentes :

1° *Réurrence*. Les réponses récurrentes sont nécessairement significatives. Elles révèlent des aspects de la structure dans la mesure où dans des conditions identiques, il nous est donné de faire des observations identiques. En revanche, des observations isolées, on ne

peut tirer aucune information intéressante, du moins au niveau où est posé le problème. Ainsi du jugement d'un fulfuldephone qui souhaite exclure le hausa de tout usage intergroupe²².

2° *Biais*. Les réponses sont parfois biaisées. Ainsi il n'est pas improbable que l'informateur choisisse certaines réponses dans le souci de donner de sa langue –donc de lui-même– une image plutôt avantageuse. Mais, il y a toujours dans les réponses du sujet parlant une signification qui n'est pas nécessairement conforme à la signification immédiate de sa réponse. Il nous incombe de la découvrir. Cette quête implique qu'on échafaude une nouvelle hypothèse qui sera à confirmer ou réfuter par une nouvelle observation. Dans certains cas, on peut se douter de l'existence du biais. A titre d'exemple, on peut citer le cas de l'informateur qui donne une réponse, se ravise et demande qu'on la rectifie²³. Une telle réaction peut être due à l'insécurité linguistique qu'on peut mettre en évidence par des techniques éprouvées pour peu qu'une telle explication fasse partie des objectifs de la recherche en question.

Il convient de noter que, même sans recherche dans la direction de l'insécurité linguistique, on peut attribuer une signification à la réaction de l'informateur. A savoir : le sujet connaît deux formes concurrentes dont l'une est plus disponible, mais l'autre est jugée plus prestigieuse.

3. *Signification immédiate*. La réaction sans biais n'est cependant pas exclue. Je dirai qu'elle est valable dans la majorité des cas. Car pour que deux variantes soient porteuses de signification sociale, il faut d'abord qu'elles soient reconnues comme appartenant à la même langue. Cette identité est la condition même de l'altérité. Autrement dit, c'est dans une masse de phénomènes invariables qu'on peut reconnaître une ou plusieurs variante(s), et les charger d'un sens dans les relations interpersonnelles.

On a souvent des indices pour nous signaler qu'une réponse peut être interprétée dans sa signification immédiate. Par exemple quand la réponse corrobore d'autres faits observés tels que de comportements sociaux non linguistiques²⁴ ; ou quand par regroupement, on trouve

une cohérence entre les réponses fournies à diverses questions. A défaut de tels indices, on peut retenir la signification immédiate.

14. Au-delà du sens immédiat

Pour savoir s'il faut chercher au-delà de la signification de la signification immédiate, une autre qui reflète les entrelacs du tissu social, différents procédés se sont révélés efficaces. L'existence d'une signification au second degré n'abolit pas nécessairement le sens immédiat des réponses. Dans bien des cas, elle ne fait que l'atténuer. Ainsi dans son enquête sur le système phonologique du français, Martinet interprète toutes les réponses dans leur signification immédiate. Comme si elles étaient toutes exemptes de biais et détours.

Malgré cette approximation, les résultats ont été confirmés par d'autres enquêtes fondées sur la même technique avec peu de modification. On comprend aujourd'hui pourquoi cette grosse approximation n'invalide pas les résultats. Les réflexions et recherches de Labov ont montré que la norme linguistique a un aspect psychologique au moins aussi importante et prégnante que la norme statistique qu'on peut dégager par l'observation des pratiques effectives. Ce, tant dans le fonctionnement synchronique que dans les évolutions en diachronie. C'est pour cela que l'enquête par questionnaire occupe, malgré ses limites, une place importante dans les techniques d'observation de Labov quand il cherche à dégager l'hypercorrection.

Il apparaît dès lors que l'approximation que comporte une technique d'observation n'est pas un défaut en soi. Il y a défaut quand l'approximation n'est pas adéquate au but poursuivi : ainsi le millimètre n'est ni bon ni mauvais en tant qu'unité de mesure. Il est trop fin pour la mensuration des distances entre villes ; et trop grossier pour mesurer les dimensions des particules. Au niveau d'une enquête à grande échelle notre approximation semble convenir. D'autres recherches – plus ponctuelles, plus nuancées mais aussi de portée moins générale – pourraient apporter des compléments utiles en soi ; mais qui probablement ne changeraient rien au contour esquissé pour la structure élémentaire. Or, c'est précisément ce niveau de structure que vise « Pluriling ».

Pour procéder dans le prolongement de l'enquête par questionnaire, différentes démarches se révèlent utiles. En voici quelques exemples groupés en deux instances : repérage et techniques complémentaires.

15. Repérage

Comment repérer les biais introduits par une technique d'observation ? Certaines questions touchant aux sphères de la vie privée et les convictions intimes risquent –on le sait d'expérience– d'entraîner la réticence des informateurs. Le sacré en est un exemple.

Quatre questions portent sur les relations entre langue et religion :

- Quelle langue voulez-vous utiliser pour prier en dehors de l'arabe ?
- Dans quelle(s) langue(s) ne voudriez-vous pas prier ?

Chaque question est suivie d'une autre visant le motif de la réponse.

Tout au long de l'enquête, elles ont posé des problèmes que nous n'avons pas rencontrés ailleurs. A maintes reprises, l'opportunité de poser pareilles questions a fait l'objet de discussions lors de l'élaboration du questionnaire mais aussi lors de sa passation. Ainsi la première des deux questions sort du lot par son taux remarquablement élevé de non réponse. Cette particularité conduit déjà le chercheur à supposer que les réponses peuvent être biaisées. Des regroupements confortent cette hypothèse.

Exemple : un informateur peut estimer le français et l'anglais impropres à la prière. Le motif évoqué est « Ce sont des langues que je ne connais pas ». Or, le même sujet se déclare unilingue (en réponse à la question : Parlez-vous d'autres langues ?). En toute rigueur, il devrait ajouter à la liste le hausa, le zarma, le kanuri, ... qu'il déclare ne pas connaître.

A nous de chercher les raisons cachées de ces réponses apparemment contradictoires. Notre connaissance des traditions qui

régissent les rapports intergroupes peut nous y aider. Nous savons que les composants de la population nigérienne s'estiment tenus par le devoir de respect et de réserve envers les autres groupes ethniques ; et qu'on ne peut tenir des propos irrévérencieux ni proférer des critiques franches qu'à l'endroit des groupes avec lesquels on entretient des liens étroits : cousinage ou parenté à plaisanterie (comme les Peuls et les Maori).

En partant de là, une interprétation se suggère : l'informateur assimile la langue au groupe ethnique qui la pratique, d'une part et établit d'autre part un lien étroit entre la langue et la religion. Dès lors, déclarer une langue impropre à la prière, c'est déprécier la communauté qui la pratique ; c'est considérer cette communauté comme infidèle²⁵. Les réponses sont donc biaisées : l'informateur ne se prononce pas sur l'aptitude des langues, mais révèle ses sentiments envers la communauté qui la parle.

Cette hypothèse peut aussi expliquer le refus de nombreux informateurs à répondre à la question concernant les langues impropres à la prière. Elle explique aussi les rares cas où un groupe déroge à ce devoir de réserve : on ne s'étonnera pas de voir tous les informateurs de Toda, village peul²⁶, signaler le hausa impropre à la prière si l'on sait que de violents conflits ont opposé cette communauté à un groupe hausa.

Le biais semble évident. Mais c'est bien ce que nous visons par ces questions ; le but était de savoir si les sujets interrogés établissaient des liens entre langue et communauté, d'une part entre langue et fonction religieuse d'autre part. Ce qui permettait de comprendre la façon dont ils se représentent les autres fractions de la population nigérienne et leurs langues respectives.

16. Techniques complémentaires

Restons encore un instant avec les problèmes que pose le biais introduit par les questions touchant aux rapports langue/religion. Nous pouvons nous contenter de cette explication. Ce, d'autant plus qu'il nous est donné d'observer un fait analogue dans d'autres points

d'enquête où le conflit entre deux groupes influence les jugements portés sur la langue des adversaires²⁷.

Nous pouvons aussi chercher à cerner de plus près les rapports langue/religion et langue/communauté parlante. Dans ce cas, nous devons émettre une ou plusieurs nouvelle(s) hypothèse(s) et recourir à un autre dispositif technique pour la (ou les) vérifier. Ce dispositif peut consister en un ensemble de techniques qui— par leur complémentarité— font apparaître des aspects, jusque là restés dans l'ombre. Ce sera une autre recherche, plus approfondie sur un point particulier, mais aussi moins générale en ce que ses résultats ne valent que pour un domaine limité (une classe sociale, une région géographique, une tranche d'âge,...).

L'assimilation de la langue et des sujets qui la parlent est un phénomène assez fréquent. Mais il n'en demeure pas moins qu'on peut la soumettre à une étude plus approfondie. Ainsi, peut-on concevoir des protocoles d'enquête permettant de faire le départ entre l'homme et sa langue. Pour ce faire, il est souvent utile de compléter l'enquête soit par des interviews, soit par des observations 'in vivo', soit par l'observation du comportement de l'informateur investi du rôle de protagoniste d'un échange linguistique, etc.

Il est à attendre que chacune des techniques livre des résultats qui ne soient pas en tout point identiques. Que peut-on conclure de ces décalages ? Certainement pas qu'il n'y a qu'une technique valable pour toutes les circonstances.

Ma conclusion serait fondée sur le principe que la structure d'une langue est un ensemble de structures partielles(ou microstructures) obéissant toutes à un ensemble de règles générales (dans la zone centrale), et en même temps chacune doté de contraintes et latitudes qui lui sont spécifiques (en zones marginales). Partant de là, je crois devoir chercher les liens entre une structure partielle et une technique d'enquête. Il sera alors possible de hiérarchiser les techniques en fonction de leur proximité(ou éloignement) par rapport à l'usage normal de la langue. (Par 'normal' j'entends le

comportement linguistique le plus quotidien, le plus fréquent, le plus familier.)

Pour reprendre encore l'exemple de Labov, la hiérarchie dégagée par son enquête va du moins soigné (discours familier) au plus formel (paires minimales) en passant, dans l'ordre, par discours surveillé, lecture et listes de mots²⁸. Chacun de ces niveaux est régi par des régularités qui sont peu ou prou différentes de celles d'un autre niveau.

Ainsi obtenue, la hiérarchie des techniques ne va pas du meilleur au pire ; elle indique seulement quelle technique utiliser quand nous cherchons à connaître tel niveau de langue. Elle permet aussi de rendre compte de la façon dont le sujet se déplace d'un niveau à l'autre, et quelle est la signification sociale de ce déplacement.

17. Ajustement par tentative et erreur

Toute enquête comporte des risques d'erreur. La nôtre n'y déroge pas. En voici un exemple. Dans une de ses versions antérieures, testée dans la pré-enquête, le questionnaire comportait des questions concernant le choix de langues dans l'enseignement à tous les niveaux (écoles primaire, collège, lycée, université). Etant donné que la majorité de nos informateurs n'ont pas eu de scolarité, la différence des questions leur échappait ; et nous récoltions des réponses uniformes pour tous les niveaux de l'enseignement. Les réactions des informateurs nous ont amenés à nous interroger sur l'opportunité de ces questions. En conséquence deux modifications ont été apportées à l'enquête. D'une part l'interrogation sur le choix de langue à l'école a été limitée à une seule question. Il n'est évidemment pas judicieux de demander avis sur des problèmes qui sont en dehors des préoccupations de la population enquêtée.

D'autre part, le choix de langue à tous les niveaux de l'enseignement paraissait trop important pour être abandonné dans l'enquête. Nous avons choisi de compléter l'enquête par un volet qui s'adresse aux 'leaders d'opinions'. Chargées de la gestion certains aspects de la vie publique (préfecture, sous-préfecture, mairie,...) et

familiales des problèmes posés par le choix de langue à divers niveaux, ces personnalités sont susceptibles de répondre en connaissance de cause.

18. Pour conclure

Je voudrai terminer en insistant sur un point : par l'enquête, le descripteur tente d'obtenir l'image d'une situation linguistique à un moment donné et sous un angle déterminé. L'image ne peut être totalement conforme à l'objet. Elle ne peut être utile que par l'abstraction qu'elle fait de certains aspects du réel (Quel intérêt peut-on concevoir à une carte routière intégrant tous les aspects de l'espace concerné ? Serait-elle du tout utilisable ?). Ce, à condition que l'abstraction soit adéquate au but fixé.

Dans notre enquête, abstraction a été fait de nombreux aspects de la réalité linguistique pour donner un aperçu global, lisible des langues du Niger et de leur diversité tant dans l'usage qu'en font les communautés linguistiques que dans l'appréciation qu'elles en ont.

⁵Cf. William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976, entre autres chapitre 4.

⁶Cf. Leonard BLOOMFIELD, *Le langage*, Paris, Payot, 1970, §10.1.

⁷Noam CHOMSKY, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Le seuil, 1971.

⁸LABOV, *op.cit.*, ch.8.

⁹Cf. Rémi JOLIVET, *Description quantifiée en syntaxe du français*, Genève, Slatkin, 1973.

¹⁰Dans la mesure où celles-ci reposent— en partie du moins— sur l'observation du discours métalinguistique.

¹¹Par ce modèle, on chercherait à comprendre ce qui se passe quand entrent en contact des membres de G, G1, G2, et quelle(s) langue(s) on pratique. Il est facile d'imaginer la complexité du modèle quand le nombre des langues atteint la dizaine.

¹²1187000Km² selon *l'Encyclopedia Universalis* ainsi que *Indicateurs démographiques et socio-économiques des pays membres du CILLS*, 1995(CILLS : Comité inter-états de lutte contre la sécheresse).Noter que certaines dans sources la superficie du Niger est estimée à 1187000Km².

¹³Selon *Projections démographiques 1994-2025*, novembre 1994, Ministère du développement social, de la population de la femme et de la protection de l'enfant, Direction de la population. Projection basée sur le recensement de 1988.Dans certains milieux informés, on estime plutôt la population de Niamey à 11 millions.

¹⁴Selon les mêmes recensements projection, la population de Niamey serait de 652 400 en 2000. Cependant compte tenu de l'exode rural accéléré, on l'estime de 1 à 1,2 million.

¹⁵Cf. Conférence nationale de juillet 1991.

¹⁶Selon le recensement de 1988.

¹⁷Cette énumération comporte une approximation en ce qu'elle ne distingue pas entre groupes sociaux et communautés linguistiques. Or, dans de nombreux cas les deux ne coïncident pas.

¹⁸Cf. *Indicateurs démographiques...* cités dans la note 12.

¹⁹Il ne s'agit pas d'un « pluriel de modestie », le pronom *nous* renvoie au groupe de recherche.

²⁰Nous n'avons pas pensé demander aux informatrices si elles avaient une (ou des) co-épouse(s). Voilà la trace qu'a laissée sur le questionnaire de l'état civil des concepteurs, tous des femmes ou hommes de familles monogames !

²¹Cf. ABDOU DJIBO Moumouni, *Etude sociolinguistique du Niger : Eléments d'approche d'une future politique linguistique*, Paris, 1994 (thèse soutenue à l'université René Descartes) et Idrissa ANIWALI, *Les problèmes linguistiques du Niger*, Lyon, 1994(thèse soutenue à l'université Jean Moulin).

²²On peut citer S.S.R., résident à Tchadaoua, département de Maradi. Fulfuldephone. Quarantaine. Parle hausa, français et anglais. Il parle fulfude et hausa en famille, entre amis et au marché. La seule langue qu'il estime impropre à la prière est le hausa. Se prononce contre l'usage du hausa dans les rapports intergroupes. Son attitude

trouverait sans doute une explication ; mais par des facteurs qui n'ont aucune pertinence dans le cadre de la présente recherche.

²³Une paysanne hausaphone de Tchadaoua, département de Maradi, donne pour 'couteau' d'abord *ziki*, se ravise ensuite et demande de le remplacer par *uka*.

²⁴Ainsi à Toda, village peul, département de Maradi, les informateurs ont tous écarté le hausa des fonctions intergroupes. L'argument avancé était que « Les hausa nous méprisent ; nous les méprisons aussi. ». Noter qu'en 1991 dans ce village un conflit opposait les Peuls et les Hausa. 104 victimes peules y périrent.

²⁵Noter que déclarer le français ou l'anglais impropre à la prière ne tire pas à conséquence dans la mesure où les sujets qui les parlent ne se réclament pas de la foi musulmane.

²⁶Dont j'ai fait état ci-dessus, §15.

²⁷Ainsi, nous avons observé que les informateurs-kanuri-de Kabélawa, département de Diffa, qui vivent dans le voisinage d'une population tubu ne souhaitent pas l'usage du tubu dans les fonctions intercommunautaires (école, administration, circonstances, solennelles) ; et qu'ils estiment en outre le tubu impropre à la prière. Or, cette dérogation au devoir de réserve devient plausible quand on sait que de violents conflits ont opposé il n'y a pas longtemps les deux communautés ; conflits entraînant mort d'homme et dégâts matériels.

²⁸Cf. LABOV, *Sociolinguistique*, ch.4.

1- Dans cette communication sont esquissés à grands traits les principes de méthode qui sous-tendent l'enquête « Pluriling ». J'ai exposé ailleurs plus en détail mes positions en la matière. Cf. Mortéza.

MAHMOUDIAN, Linguistique et sociolinguistique. Réflexions sur les rapports entre langage et société, *La linguistique*, Volume 26, Fascicule 2, 1990, P.47-76 ainsi que Mortéza MAHMOUDIAN, *Le contexte en sémantique*, ch.3, p.31-57.

2- Ce sont des positions extrêmes certes. Mais leur examen permet de voir sous un jour nouveau les positions plus nuancées.

3- Même si ces données sont présentées comme des faits comportementaux, elles émanent en réalité de la fiction d'un linguiste descripteur. C'est le cas de Bloomfield, Hockette ou Gleason pour ne citer que des classiques.

4- Ces deux prémisses ont certes rendu d'incalculables services au progrès de la linguistique à l'époque où celle-ci cherchait à saisir le contour général de la structure linguistique. Nos connaissances ayant progressé, la linguistique ne peut se développer qu'en se refondant sur de nouvelles bases.

Cf. Linguistique et sociolinguistique, op.cit.